

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2008 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire William Steinberg, Madame la conseillère Bonnie Feigenbaum et Messieurs les conseillers Clifford Borden, Leon Elfassy, Michael Goldwax, Abraham Gonshor et David Sternthal, formant quorum sous la présidence du maire Steinberg.

SONT AUSSI PRÉSENTS : M. Richard Sun, directeur général et Me Chantal Bergeron, greffière, qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Surkes

- Plainte concernant le bruit causé par le déneigement des rues.

Mme Robinson

- Commentaires au sujet des derniers procès-verbaux.
- Questions à propos du dossier de demandes de permis du 185 Harland.

M. Robinson

- Demande des explications concernant la grandeur maximale qu'une résidence peut occuper sur un terrain, c'est-à-dire le coefficient d'occupation du sol (CSO), et s'il peut différer d'une zone à l'autre.

Mme Genziuk

- Demande des explications concernant le rapport du maire sur la situation financière de la Ville présenté le 3 novembre dernier.

M. Miller

- Informe le Conseil que le rapport financier de 2007 n'apparaît pas sur le site internet de la Ville.

M. Edery

- Exprime son désaccord à propos des nouvelles structures érigées dans la cour des Travaux publics.
- Demande si le Conseil a prévu une dépense dans son budget 2009 pour la construction d'abris dans la cour des Travaux publics.

M. Kugler

- Demande si le Conseil avait prévu l'ampleur des structures érigées dans la cour des Travaux publics et de leur impact visuel.

2008-263

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Feigenbaum, appuyé par le conseiller Borden et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2008-264

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition présentée par le conseiller Elfassy, appuyé par le conseiller Goldwax, il est RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 novembre 2008, de la séance publique de consultation du 3 novembre 2008 et de la séance extraordinaire du 17 novembre 2008 soient adoptés dans la forme soumise.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2008-265

DÉSIGNATION DES MAIRES SUPPLÉANTS POUR L'ANNÉE 2009

Il est proposé par le conseiller Borden, appuyé par le conseiller Elfassy et
RÉSOLU UNANIMEMENT:

- DE désigner, maire suppléant, les membres du conseil suivants, pour leur période respective suivante, afin d'agir et d'exercer les pouvoirs du maire en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ce dernier, le tout conformément à l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* :

Mme la conseillère Bonnie Feigenbaum

Du 1^{er} janvier 2009 au 31 mars 2009

M. le conseiller Clifford Borden

Du 1^{er} avril 2009 au 30 juin 2009

M. le conseiller Leon Elfassy

Du 1^{er} juillet 2009 au 30 septembre 2009

M. le conseiller Michael Goldwax

Du 1^{er} octobre 2009 au 1^{er} novembre 2009

Adoptée

2008-266

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2009

CONSIDÉRANT l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* et l'article 1 du Règlement n° 740-3 :

Il est proposé par le conseiller Elfassy, appuyé par le conseiller Borden et
RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'adopter le calendrier suivant des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2009 qui se tiendront à 20h00 au Centre communautaire, 30 chemin Lyncroft à Hampstead :

12 janvier;	6 juillet;
2 février;	3 août;
2 mars;	8 septembre;
6 avril;	5 octobre;
4 mai;	16 novembre;
1 ^{er} juin;	7 décembre.

Adoptée

2008-267

DÉPÔT - DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les déclarations des intérêts pécuniaires du maire Steinberg et des conseillers Feigenbaum, Borden, Gonshor, Elfassy et Sternthal ont été déposées conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).

2008-268

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 747-8 – MODIFICATION DU RÈGLEMENT N° 747 DÉCRÉTANT LES TARIFS RELATIFS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LOISIRS POUR LE PRINTEMPS / ÉTÉ 2009

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Feigenbaum qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 747-8 modifiant de nouveau le règlement n° 747 décrétant les tarifs relatifs aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour le printemps/été 2009.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 747-8 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2008-269

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 694-5 MODIFICATION DU RÈGLEMENT N° 694 CONCERNANT LA CIRCULATION (PANNEAUX DE CIRCULATION)

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Borden qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 694-5 modifiant de nouveau le règlement n° 694 concernant la circulation (panneaux de circulation).

2008-270

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 26 CHEMIN ELLERDALE

Il est proposé par le conseiller Elfassy, appuyé par le conseiller Borden et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant **des plans et élévations pour un agrandissement sur deux étages à la résidence unifamiliale isolée située au 26 chemin Ellerdale** et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 10 novembre 2008, soit **approuvé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2008-271

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 185, CHEMIN HARLAND

Il est proposé par le conseiller Elfassy, appuyé par le conseiller Borden et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant **des plans et élévations pour la démolition du toit actuel et l'ajout d'un nouveau deuxième étage à la résidence unifamiliale isolée située au 185, chemin Harland** et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 10 novembre 2008, soit **rejeté** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage N° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

Le conseiller Sternthal s'absente temporairement de l'assemblée.

2008-272

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 18, CHEMIN HOLLY

Il est proposé par le conseiller Elfassy, appuyé par la conseillère Feigenbaum et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant **des plans et élévations pour la modification des façades arrière et sur le coté de la résidence unifamiliale isolée située au 18, chemin Holly** et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 10 novembre 2008, soit **approuvé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2008-273

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 79, CHEMIN FINCHLEY

Il est proposé par le conseiller Elfassy, appuyé par la conseillère Feigenbaum et
RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant **des plans et élévations pour transférer l'entrée du garage au sous-sol, de l'arrière du bâtiment, à la façade avant de la résidence unifamiliale isolée située au 79, chemin Finchley** et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 10 novembre 2008, soit **approuvé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2008-274

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 49 CHEMIN THURLOW

Il est proposé par le conseiller Elfassy, appuyé par la conseillère Feigenbaum et
RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant **des plans et élévations pour un agrandissement de deux étages sur le côté de la résidence unifamiliale isolée située au 49 ch. Thurlow** et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 10 novembre 2008, soit **approuvé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2008-275

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 13 CHEMIN HOLLY

Il est proposé par le conseiller Elfassy, appuyé par la conseillère Feigenbaum et
RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant **des plans et élévations pour l'ajout d'un grenier à la résidence unifamiliale isolée située au 13 chemin Holly** et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 10 novembre 2008, soit **rejeté** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2008-276

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE – 222/224 CHEMIN HARROW

Il est proposé par la conseillère Feigenbaum, appuyé par le conseiller Borden et
résolu unanimement de reporter ce sujet à une séance ultérieure du conseil.

Reportée

Le conseiller Sternthal revient assister à l'assemblée.

2008-277

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE NOVEMBRE 2008

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois de novembre 2008 a été soumise au Conseil.

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Après délibérations, il est proposé par la conseillère Feigenbaum, appuyé par le conseiller Gonshor et RÉSOLU :

- QUE la liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2008, au montant de 1 146 338,41 \$, est par la présente approuvée.

Monsieur le maire Steinberg appelle le vote.

Ont voté en faveur:

Conseillère Feigenbaum
Conseiller Elfassy
Conseiller Goldwax
Conseiller Gonshor
Conseiller Sternthal

En faveur: 5

A voté contre:

Conseiller Borden

Contre: 1

Adoptée sur division

2008-278

OCTROI DU CONTRAT POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES SECONDAIRES RÉCUPÉRABLES

CONSIDÉRANT que les villes reconstituées ont mandaté la Ville de Dollard-des-Ormeaux, par résolution, pour procéder à une demande d'appel d'offres commune pour le contrat de collecte et transport des matières secondaires récupérables sur leur territoire;

CONSIDÉRANT que des soumissions ont été demandées par la publication d'un avis d'appel d'offres dans le journal La Presse, ainsi que dans le système électronique d'appels d'offres SÉAO, le 10 octobre 2008, pour la collecte et le transport des matières secondaires récupérables pour un contrat du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012, avec deux (2) options de renouvellement, sur les territoires des villes suivantes : Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville et Westmount ;

CONSIDÉRANT que les soumissions suivantes ont été reçues et ouvertes publiquement le 31 octobre 2008 à 11 h :

	RCI Environnement inc.	Rebuts Solides Canadiens inc.
	Coût total de la soumission (taxes incluses)	Coût total de la soumission (taxes incluses)
Option « A » Collecte et transport une fois par semaine sur l'ensemble des territoires	2 529 778,24 \$	2 805 773,25 \$
Option « B » Collecte combinée Collecte et transport une fois aux deux semaines pour l'unifamiliale et une collecte par semaine pour les multilogements et les ICI	2 529 778,24 \$	2 625 017,32 \$
Option « C » La fourniture, la distribution, le financement et l'entretien des bacs roulants de 120, 240 et 360 litres et de conteneurs de 1 v ³ , 2 v ³ et 6 v ³	5 746 711,32 \$	4 695 773,67 \$
Option « D » La fourniture, la distribution et l'entretien des bacs roulants de 120, 240 et 360 litres et de conteneurs de 1 v ³ , 2 v ³ et 6 v ³	5 079 000,26 \$	3 976 407,68 \$
Option « E » La fourniture des bacs roulants de 120, 240 et 360 litres et de conteneurs de 1 v ³ , 2 v ³ et 6 v ³	4 885 354,16 \$	3 617 190,90 \$

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

CONSIDÉRANT que les soumissions ont été vérifiées par le comité coordonnateur, soit par Stéphane Beaudoin, Ville de Dorval, Ginette Leclair, Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, Anna Polito et Stéphanie Roy de la Ville de Dollard-des-Ormeaux ;

CONSIDÉRANT que les membres du comité recommandent l'octroi du contrat selon l'option « A » seulement, soit pour la collecte et le transport des matières secondaires récupérables une fois par semaine sur l'ensemble des territoires ;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire pour l'Option « A » est conforme aux exigences des documents de soumission ;

CONSIDÉRANT que le certificat du trésorier n° 08-043, daté du 17 novembre 2008, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Il est proposé par le conseiller Goldwax, appuyé par le conseiller Borden et
RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE l'offre la plus basse pour l'Option « A » faite par **RCI Environnement inc.** pour un coût total annuel n'excédant pas 82 269,00\$ (incluant les taxes), soit acceptée pour la collecte et le transport des matières secondaires récupérables sur le territoire de la Ville de Hampstead pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012 avec deux (2) options de renouvellement, à la condition que la clause 2.6 du Cahier des charges spéciales soit respectée, laquelle clause se lit comme suit :

« 2.6 Sous réserve de ce qui est stipulé à l'article 16 du Cahier des charges générales, un soumissionnaire et les villes participantes seront liés par une soumission du soumissionnaire uniquement si et lorsque les conditions suivantes sont respectées :

i. si le nombre d'unités situées sur le territoire des villes participantes désirant signer le contrat avec l'Entrepreneur équivaut à un minimum de 75 % du nombre d'unités indiqué au Formulaire de soumission; et

ii. lorsque des résolutions acceptant la même option (entre l'option 'A' et l'option 'B') de la soumission du soumissionnaire pour la collecte et le transport seulement auront été adoptées par un nombre de villes participantes suffisant pour respecter le critère mentionné à i. »

- QUE le maire et la greffière soient autorisés à signer, au nom de la Ville, une entente avec **RCI Environnement inc.** selon ce qui est prévu aux documents de soumission faisant partie de l'appel d'offres.

Adoptée

2008-279

OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS – PROGRAMME DE RÉHABILITATION D'ÉGOUT ET D'AQUEDUC POUR L'ANNÉE 2009

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead est éligible à une subvention du MAMR concernant des travaux de réhabilitation d'égout et d'aqueduc;

CONSIDÉRANT QU'une firme d'ingénieurs-conseils doit procéder à :

- la préparation de plans et devis pour soumission et construction;
- l'obtention des certificats requis;
- la fourniture du support technique durant la période de soumission;
- l'analyse des soumissions reçues et faire les recommandations;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Il est proposé par la conseillère Feigenbaum, appuyé par le conseiller Borden et
RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le contrat des services professionnels d'ingénierie, dans le cadre du programme de réhabilitation d'égout et d'aqueduc, soit octroyé à Roche Ingénieurs-Conseils pour des honoraires au montant de 22 110 \$ avant taxes; le tout conformément à leur offre de services du 18 novembre 2008; et
- QUE le certificat du trésorier n° 08-044, daté du 25 novembre 2008, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2008-280

APPROBATION DE LA LISTE DES EMPLOYÉS AUXILIAIRES POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste des noms des employés auxiliaires de décembre 2008 et préparée par la directrice des Services communautaires;

Il est proposé par le conseiller Elfassy, appuyé par la conseillère Feigenbaum et
RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le conseil municipal approuve l'embauche des employés auxiliaires avec les taux horaires tels que spécifiés dans la liste de décembre 2008 pour le département des Services communautaires.

Adoptée

2008-281

SUSPENSION DE L'EMPLOYÉ N° 1083

ATTENDU QUE le directeur général a fait rapport d'une suspension de quatre (4) semaines sans traitement de l'employé n° 1083;

Il est proposé par la conseillère Feigenbaum, appuyé par le conseiller Goldwax et
RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le conseil, ayant enquêté, ratifie la suspension disciplinaire de quatre (4) semaines sans traitement imposée à l'employé n° 1083 par le directeur général, conformément à l'article 113 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Irsh

- Plainte à propos de la hauteur des bancs de neige; problème de visibilité.

2008-282

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le conseiller Goldwax et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée